



Le développement durable - Approche et gestion

Vision

Notre vision consiste à contribuer au bien-être de la société en offrant des emplois de haute qualité, en favorisant une croissance économique responsable, en créant des liens entre les communautés et en préservant l'environnement naturel.

Notre stratégie est appuyée par notre cadre de développement durable et un ensemble de principes directeurs. Les politiques mises en oeuvre à l'échelle de l'organisation permettent de veiller au respect de nos principes directeurs. Par l'engagement de nos partenaires et nos propres processus internes, nous surveillons les enjeux et les occasions et nous établissons des objectifs.

Cadre

Grâce à une solide structure de gouvernance, nous gérons activement notre performance environnementale, sociale et économique, comme l'illustre le cadre de durabilité (ci-contre).

Le cadre représente l'équilibre délicat qui doit être maintenu entre la croissance économique, les besoins sociaux et la performance environnementale afin d'assurer notre bien-être futur. En l'absence d'un seul de ces trois éléments, le développement durable ne peut plus être soutenu.

L'élément central du cadre – la gouvernance – fournit l'orientation générale et définit les principes et les valeurs de l'entreprise qui guident nos pratiques commerciales. Le cinquième élément, la communication, est représenté par les flèches et est essentiel pour assurer une prise de décision durable.



Principes

Notre stratégie commerciale est fondée sur les principes énoncés ci-dessous, qui servent de guide aux employés dans nos efforts destinés à mettre en œuvre notre vision du développement durable.

- Assurer une performance économique solide et durable qui profite à tous nos partenaires
- Mettre en œuvre de solides principes de gouvernance et des systèmes de contrôle afin de garantir la conformité de nos activités, tout en assurant une gestion transparente et intègre
- Agir de manière responsable et travailler avec nos partenaires en vue de cerner les occasions qui dépassent le cadre de la conformité et qui créent des avantages à la fois pour la société et pour l'entreprise
- Développer des services de télécommunications de pointe qui contribuent au développement durable, et faire preuve de leadership en les mettant en œuvre avec succès.

Politiques

La mise en œuvre de notre vision du développement durable repose en grande partie sur les actes de nos administrateurs, de nos dirigeants et de nos employés. Leur conduite est régie par un Code de conduite général et un ensemble de politiques qui appuient nos principes en matière de développement durable. Nos politiques couvrent des sujets variés, comme la divulgation d'information, l'indépendance des vérificateurs, la protection des renseignements personnels, le respect de la vie privée des clients, la protection de l'environnement, les pratiques d'approvisionnement et autres. ,

Rapports

Armés de solides principes, de la rétroaction de nos partenaires et d'une compréhension claire de nos défis et occasions actuels, nous avons identifié les enjeux et les occasions qui sont les plus importants pour nos partenaires et pour la réussite de l'entreprise par divers moyens formels et informels, y compris l'analyse des tendances, des études comparatives, le contrôle de notre performance en la matière et les commentaires de nos partenaires.

Nous avons aussi établi les indicateurs clés de rendement de Bell en matière de responsabilité d'entreprise en nous fondant sur notre évaluation de l'importance des impacts. Ces indicateurs clés de rendement fournissent une mesure quantitative ou qualitative de nos progrès dans les secteurs stratégiques de notre responsabilité en ce qui a trait à la gouvernance, à l'économie, à l'environnement et à la société.

Nous nous assurons, par ailleurs, de rendre compte de notre rendement et de nos initiatives face aux différents enjeux et occasions dans notre rapport annuel sur la responsabilité d'entreprise.

Nos rapports sont fondés sur les lignes directrices de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance (GRI - Global Reporting Initiative). Ce projet à plusieurs participants fournit, selon nous, la vision la plus complète et la plus impartiale qui soit des intérêts et préoccupations de nos partenaires.

Voir BCE.ca/responsabilité.

Affiliations

Nous représentons également les intérêts de nos partenaires en participant activement à des associations d'affaires et sectorielles.

RESPONSIBLE BUSINESS ALLIANCE (RBA)

En 2017, nous avons joint la RBA, un organisme à but non-lucratif composé d'entreprises de produits électroniques, de vente au détail, d'automobiles et de jouets qui s'engagent à soutenir les droits et le bien-être des travailleurs et des communautés à travers le monde touchés par la chaîne d'approvisionnement mondiale de l'électronique. RBA members commit and are held accountable to a common Code of Conduct. Les membres de la RBA s'engagent et sont tenus responsables d'un code de conduite commun. Grâce à notre adhésion à RBA, nous nous engageons régulièrement dans un dialogue et des collaborations avec d'autres membres sur des sujets clés liés au développement durable.

GLOBAL COMPACT NETWORK CANADA (GCNC)

En 2013, nous avons joint la GCNC, pour collaborer pour les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Grâce à notre adhésion au GCNC, nous partageons régulièrement les meilleures pratiques avec d'autres membres sur les 10 principes ainsi que les 17 objectifs de développement durable (ODD).

ÉCOTECH QUÉBEC

En 2009, nous avons joint [Écotech Québec](#), un organisme qui regroupe des décideurs clés du Québec dans le domaine des technologies propres. Ce groupe a pour objectif de rassembler et de mobiliser le secteur des technologies propres autour d'objectifs communs et d'actions concertées, de participer au virage de l'économie verte au Québec par le développement durable et de soutenir les entrepreneurs afin d'accélérer la conception, le développement, l'adoption, la commercialisation et l'exportation de technologies propres.

ASSOCIATION CANADIENNE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS SANS FIL (ACTS)

Nous sommes membre de l'ACTS, une association sectorielle qui représente une vaste gamme de fournisseurs de services sans fil. L'ACTS dirige l'initiative nationale Recycle mon cell et a également implanté à l'échelle nationale un programme d'alertes AMBER sans fil permettant de communiquer au public une information immédiate et à jour en cas d'enlèvement d'enfant.

CONSEIL PATRONAL DE L'ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (CPEQ)

Bell is a member of the CPEQ, a non-profit organization that groups together Québec's key industry and business representatives, including sectoral business associations, whose activities may have environmental impacts and who are therefore concerned with environmental and sustainable development issues.

INFORMATION TECHNOLOGY ASSOCIATION OF CANADA (ITAC)

Nous sommes membre de l'ACTI, dont la mission est de cerner les enjeux qui influent sur le secteur des TIC, d'agir comme chef de file dans ce domaine et de promouvoir des initiatives qui permettront la poursuite de la croissance et du développement du secteur.

Structure de gestion

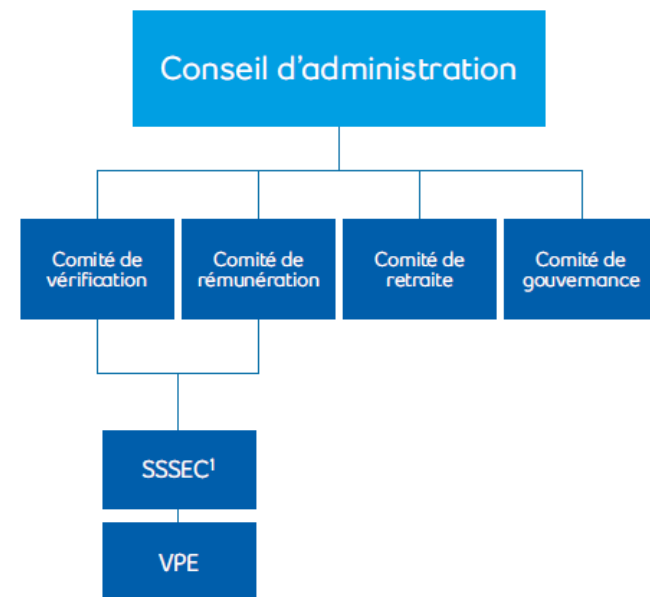
De façon continue, le comité revoit les changements apportés à sa structure, ses pratiques, et sa composition et initie des initiatives dans le but d'améliorer son efficacité. Le Conseil d'administration a établi des lignes directrices claires et supervise le mécanisme de vérification des programmes de responsabilité d'entreprise dont la responsabilité principale se retrouve au niveau des comités :

Le comité des ressources en cadres et de rémunération (comité de rémunération) supervise les questions de ressources humaines, y compris les pratiques respectueuses en milieu de travail, la santé et la sécurité.

Le comité de gestion de la gouvernance (comité de gouvernance) est responsable des pratiques et des politiques de gouvernance, ainsi que des politiques concernant la tenue et l'éthique des affaires, y compris le Code de conduite de Bell.

Cliquez [ici](#) pour en savoir plus sur nos pratiques de gouvernance.

Tandis que le programme de surveillance des risques de BCE incombe au conseil, les unités d'affaires opérationnelles jouent un rôle primordial dans la détermination et la gestion des risques en amont. Ces unités sont appuyées par divers groupes de soutien au sein de l'entreprise, lesquels



1 Comité de surveillance de la santé et sécurité, de la sûreté, de l'environnement et de la conformité.

leur offrent une expertise indépendante pour soutenir l'implantation des méthodes de gestion des risques. Le groupe de vérification interne offre pour sa part une forme supplémentaire d'expertise et de certification en fournissant orientation et appui aux unités d'affaires opérationnelles et aux groupes de soutien de l'entreprise. Son rôle est aussi de présenter au comité de vérification une perspective indépendante de la situation sur le plan des risques et du contrôle au sein de l'entreprise. Pris ensemble, ces éléments constituent ce que l'on peut qualifier de « trois lignes de défense » pour la gestion des risques, en accord avec les meilleures pratiques de l'industrie et les recommandations de l'Institute of Internal Auditors. Le Comité de surveillance de la santé et sécurité, de la sûreté, de l'environnement et de la conformité (Comité de surveillance SSSEC) est chargé de confirmer aux comités de vérification et de rémunération que les risques d'ordre juridique et réglementaire et relatifs à la sécurité, à l'environnement et à la santé et sécurité sont gérés avec soin¹.

Ce comité est présidé conjointement par le vice-président exécutif (VPE), services généraux, et le chef des affaires juridiques et réglementaires et vice-président exécutif, développement de l'entreprise. Il a pour mandat de déployer tous les efforts nécessaires pour que notre stratégie en matière de responsabilité d'entreprise soit bien intégrée à l'échelle de l'entreprise afin de limiter les risques (notamment financiers et pour la réputation de l'entreprise) et d'optimiser les occasions d'affaires. Ses attributions comprennent, entre autres, la révision annuelle des politiques et directives opérationnelles touchant la santé et la sécurité, la sûreté, la protection de l'environnement et la conformité, ainsi que leur communication au conseil d'administration.

Le comité est dirigé par le vice-président exécutif, services généraux, et par le chef des affaires juridiques et réglementaires et vice-président exécutif, développement de l'entreprise, dont 30 % de la rémunération variable est liée à des objectifs personnels qui comprennent l'amélioration de l'engagement des membres de l'équipe, la gestion des programmes de diversité et de santé mentale de Bell, la prévention des accidents en milieu de travail, le maintien de la certification ISO 14001 et l'optimisation de l'efficacité énergétique. Le vice-président exécutif, services généraux, supervise directement, aussi, l'équipe Responsabilité d'entreprise et environnement, qui s'occupe des initiatives en matière de responsabilité d'entreprise. En outre, la partie variable de la rémunération des cadres de cette équipe est partiellement liée à des objectifs sociaux et environnementaux.



¹ Bien que le cadre de gestion des risques décrit dans le présent rapport soit conforme aux meilleures pratiques de l'industrie et aux recommandations de l'Institute of Internal Auditors, rien ne peut garantir qu'il suffira à prévenir l'apparition d'événements qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière, nos résultats financiers, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation.